

N° 137
AOÛT / SEPT
2024

En classe !



L'ÉCHO

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE SAINT-MÉDARD-D'EYRANS

FOCUS
Octobre
Rose

AGENDA

DOSSIER
Construction
de la nouvelle
salle culturelle

ET AUSSI
Les infos locales
Les écoles
Les associations





ÉDITO



Chers amis,

Les vacances sont toujours trop courtes et passent trop vite. La rentrée est donc effective et le retour au travail a sonné pour tous. Le 2 septembre au matin, les enfants ont repris le chemin de nos deux écoles en compagnie de leurs parents et ont été accueillis par les enseignants. Avec mes collègues du Conseil Municipal, je souhaite la bienvenue aux nouveaux et une très bonne année scolaire à l'ensemble de l'équipe éducative. Une fois n'est pas coutume, profitant de cette trêve estivale, les services techniques se sont employés pour réaliser de très nombreux travaux sur nos deux groupes scolaires. Nouvelle clôture à l'école maternelle, éclairages LED dans toutes les classes de l'école élémentaire ainsi que les peintures des jeux dans la cour de récréation, fraîchement refaites. Ce sont quelques-uns des travaux réalisés pendant ces deux mois d'été.

Après la démolition de l'ancienne salle des fêtes, les travaux de construction se poursuivent normalement, rythmés par des réunions de chantiers chaque mercredi. Vous trouverez dans les prochaines pages de ce numéro, un dossier de présentation de cette future salle.

L'enquête publique environnementale concernant les AFSB a pris fin le 28 août dernier et malgré la période peu propice, nous constatons une forte mobilisation. Nous attendons avec intérêt les conclusions des commissaires enquêteurs, car pour le moment nous subissons déjà les contraintes des travaux relatifs aux déplacements des réseaux.

Amicalement, votre Maire, **Christian TAMARELLE**
Vice-Président de la Communauté de Communes



Madame, monsieur,

Encore une belle rentrée !

A l'école élémentaire, les enfants ont été ravis de retrouver leurs camarades et de découvrir leurs nouvelles classes. Pour les plus petits, côté maternelle, une rentrée sereine avec une équipe accueillante afin de les rassurer.

N'oublions pas les services administratifs et les employés techniques de nettoyage, les ATSEM qui font partie intégrante d'une rentrée réussie pour nos enfants.

Durant l'été, le service jeunesse, toujours aussi dynamique, a concocté pour les enfants et les ados de multiples activités, des camps en extérieur qu'ils ont adorés... que de partages et de bonheur !

Les services techniques, de leur côté, ont œuvré tout l'été pour entretenir et améliorer nos deux écoles : une nouvelle clôture à l'école maternelle, des remises en peinture et de multiples réparations.

Mais l'été à Saint-Médard-d'Eyrans, c'est aussi du travail pour nos adolescents de 14 à 18 ans avec le dispositif argent de poche : pas moins de 29 missions ont été confiées à 15 jeunes... une belle réussite pour notre commission.

Je tiens une fois de plus à remercier ma commission, l'ensemble du Conseil Municipal et bien sur tous les services de la municipalité qui travaillent d'arrache-pied pour ces réussites.

Laure GERARD - Adjointe au Maire, en charge de la jeunesse et des écoles

Journal d'information de Saint-Médard-d'Eyrans
Dépôt légal : 163/89 - 1600 exemplaires
Directeur de la publication : **Christian TAMARELLE**
Comité de rédaction : la commission communication, avec la participation du service jeunesse et des associations saint-médardaises
E-mail : contact@saint-medard-deyrans.fr
Infographie : Nathalie LABAT
Impression : KORUS EDITION
Bimestriel - numéro 137 - Août - Septembre 2024
9 avenue du 8 mai - 33650 Saint-Médard-d'Eyrans
Site Web : www.saint-medard-deyrans.fr

Imprimé avec des encres à base végétale sur du papier issu de forêts gérées durablement certifiées PEFC



10-31-1118

SOMMAIRE

3/ AMÉNAGEMENT

4/ LA MAIRIE ET VOUS

5/ À L'ORDRE DU JOUR

6/ DOSSIER : CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE SALLE

8/ DU CÔTÉ DES CENTRES DE LOISIRS

10/ VIE ASSOCIATIVE

14/ DU CÔTÉ DES ÉCOLES

16/ CULTURE / BIBLIOTHÈQUE / MANIFESTATIONS COMMUNALES

18/ INFOS LOCALES

19/ LES PORTRAITS

20/ FOCUS : OCTOBRE ROSE

L'été dans les écoles

Cet été, les agents des services techniques ont investi les écoles pour procéder à des travaux divers et variés. A l'école maternelle, la clôture, côté route, a entièrement été refaite, apportant ainsi plus de sécurité ainsi qu'une meilleure occultation. Les agents ont également réparé le portail. A l'intérieur, ce sont des réparations classiques qui ont été effectuées : pose d'étagères, remplacement d'ampoules, de poignées, de semures... Dans le restaurant scolaire, le comptoir de la partie préparation a également été refait.

A l'école élémentaire, les marquages des jeux et circuits ont été repeints et de petites réparations effectuées. A l'intérieur, les rideaux de deux classes ont été changés et des éclairages à LED ont été installés dans toute l'école. Ici aussi, diverses répa-

rations ont eu lieu.

En marge de ces travaux, la municipalité a voté au budget 2024 de l'investissement dans du matériel de ménage pour les agents municipaux. Ces équipements (nouveaux matériels et méthodes de ménages adaptés aux personnes et aux lieux) sont désormais utilisés dans les deux écoles, ainsi que dans les autres bâtiments communaux. Le système de pré-imprégnation (solution de nettoyage plus écologique, plus économique, plus ergonomique et plus rapide) est petit à petit mis en place et trois auto-laveuses ont trouvé leur place dans le restaurant scolaire primaire ainsi que dans les locaux du football et du rugby.



Chemin du Muguet

Au mois de septembre, la municipalité a mandaté une entreprise extérieure afin de réaliser des travaux de voiries prévus en investissement au budget 2024. C'est le cas du chemin du Muguet, dont le resurfaçage a été entièrement refait.



PLU : le dossier suit son cours

L'étude de la révision du Plan Local d'Urbanisme est en phase d'achèvement.

Les élus ont constitué un document appelé PADD (projet d'aménagement et de développement durable) dans lequel ils indiquent leurs intentions dans les grandes lignes et selon les items demandés par le code de l'urbanisme.

Une réunion publique a eu lieu en juin 2023 au cours de laquelle les grands sujets traités dans le PLU ont été abordés, et les intentions des élus développées à l'échelle du territoire de la commune.

Les élus souhaitent tempérer le développement que connaît la commune depuis plusieurs années, tout en permettant le renouvellement de la population. Ils souhaitent maintenir pour la population un cadre de vie agréable.

Certains sujets majeurs tels que les risques inondations sont pris en compte de façon encore plus fine que dans le PLU actuel.

Le logement fait l'objet d'une réflexion importante afin de permettre un accès à toutes les tranches de population.

Des projets vont être proposés de façon ciblée sur des lieux majeurs et accompagnés par la collectivité. Des logements locatifs vont par exemple y être envisagés.

La mixité de l'accès au logement mais également de la forme des logements (individuels, petits collectifs) permettra de proposer à chacun ce qui lui correspond au mieux.

Une réunion publique sera programmée dans le courant de l'automne 2024, afin de présenter aux habitants les grandes lignes de ces projets de territoire et échanger avec eux.

LA MAIRIE ET VOUS

Attestation d'accueil



Vous souhaitez héberger un étranger non européen pour un séjour touristique de moins de 3 mois ? Vous devez demander une attestation d'accueil auprès de votre mairie. L'attestation est délivrée si vous remplissez certaines conditions. L'attestation doit obligatoirement être validée par la mairie avant la demande de visa (ou avant le voyage en cas de dispense de visa). Elle doit ensuite être envoyée à la personne à l'étranger avant son départ.

Les démarches

L'attestation d'accueil concerne tout étranger non européen souhaitant séjourner moins de 3 mois en France, dans le cadre d'une visite privée ou familiale.

Attention, il n'y a pas à demander une attestation d'accueil si la personne que vous hébergez est dans un des cas suivants :

- > Elle a un visa de circulation Schengen
- > Elle a un visa "carte de séjour à solliciter dans les 2 mois suivant l'arrivée en France"
- > Elle vient dans le cadre d'un séjour humanitaire
- > Elle vient dans le cadre d'un échange culturel
- > Elle est dans une situation d'urgence médicale
- > Elle vient pour les obsèques d'un proche

L'attestation d'accueil coûte 30 €. Cette somme est à régler par timbres fiscaux.

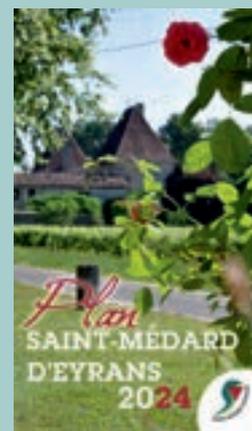
La liste des documents à fournir dépend de votre nationalité.

Vous êtes Français, Européen, Suisse, Andorran ou Monégasque, vous devez présenter les originaux des documents suivants :

- > Justificatif d'identité (carte d'identité ou passeport)
- > Document prouvant que vous êtes le propriétaire, le locataire ou l'occupant du logement dans lequel vous comptez héberger le ou les visiteurs
- > Justificatifs de domicile récents liés au logement
- > Tout document justifiant de vos ressources (3 derniers bulletins de salaire, dernier avis d'imposition) et votre engagement à prendre en charge financièrement l'étranger s'il n'a plus suffisamment de ressources

Plan communal

La nouvelle édition du plan communal est distribuée avec ce bulletin municipal. Il comporte les nouvelles rues et nouveaux lotissements. Merci aux entreprises partenaires qui financent entièrement cette publication.



- > Tout document sur votre capacité à héberger le ou les étrangers dans des conditions normales de logement
 - > Justificatif de paiement de la taxe (30 €)
 - > Si l'attestation d'accueil concerne un mineur non accompagné, attestation sur papier libre des détenteurs de l'autorité parentale, précisant la durée et l'objet du séjour de l'enfant.
- Vous devez également avoir le numéro de passeport du ou des visiteurs. Vous devez inscrire ce ou ces numéros sur le formulaire qui vous est remis à la mairie lors du dépôt de la demande d'attestation.

Vous devez déposer la demande à la mairie du lieu d'hébergement prévu.

Le formulaire de demande original (cerfa n°10798) vous est remis en mairie. Vous devez le remplir et le signer sur place.

Il faut remplir un formulaire par étranger accueilli. Toutefois, l'époux ou l'épouse et les enfants mineurs de l'étranger accueilli figurent sur la même attestation d'accueil.

Instruction de la demande

Cette étape permet au Maire de vérifier que vous êtes bien l'accueillant. Cela permet aussi de vérifier que les conditions normales d'habitation sont remplies.

La délivrance n'est pas forcément immédiate. Un examen approfondi du dossier ou une enquête dans le logement d'accueil peut être nécessaire. Dans ce cas, un récépissé de dépôt vous est remis.

Vous êtes informé par la mairie que votre attestation est disponible.

Vous devez ensuite transmettre l'attestation d'accueil validée (originale) à l'étranger que vous souhaitez accueillir.

Si l'étranger a besoin d'un visa pour venir en France, il doit joindre l'attestation d'accueil à sa demande de visa de court séjour.

L'original peut être contrôlé par les autorités de police dans le cadre des transits.

S'il est dispensé de visa, il devra présenter l'attestation d'accueil aux frontières extérieures Schengen.

Renseignements sur www.service-public.fr

ou 05 56 72 70 21

État civil

Naissances :

Blanche LALUQUE, le 27/06/2024
Emma SIMEON, le 21/07/2024
Louis BARRIÈRE, le 27/07/2024
Margaux FERRAND, le 30/07/2024
Léo MATILLON, le 13/08/2024

Mariages :

Cécilia TILLOT et Edouard LAMOUREUX, le 27/07/2024
Chloé BOZZO et Guillaume LHERMITE, le 27/07/2024
Morgane TODESCO et Florent MARQUEZANNE, le 10/08/2024
Corinne LAKHDAR et Alain LACOUTURE, le 31/08/2024
Caroline MONTANÉ et Emmanuel ADIN, le 14/09/2024

Décès :

Patrick SANGALLI, le 16/07/2024

Extraits du Conseil Municipal du 24 juin 2024

> Rétrocession à la commune d'une partie des parcelles C197 et C543

Dans le cadre du permis d'aménager « La Roseraie » ; la société PARTICED a fait réaliser un bornage.

Il en résulte que la voie publique dénommée « chemin des rosiers » empiète en réalité sur la partie sud de la parcelle cadastrée C197.

Il en résulte également que la voie publique dénommée « route de Brouilleaux » empiète en réalité sur la partie ouest des parcelles cadastrées C197 et C543.

Il est nécessaire de régulariser cette situation.

La société PARTICED s'engage à rétrocéder à l'euro symbolique à la commune, les parties des parcelles C197 et C543 sur lesquelles les voies publiques empiètent. Les voiries concernées sont identifiées en « hachuré orange » au plan A4 annexé.

Le Conseil Municipal décide de régulariser la situation et d'accepter la rétrocession à l'euro symbolique à la commune d'une partie des parcelles C197 et C543. Les frais de notaire et d'acte seront à la charge de la commune.

> Renouvellement de la convention d'adhésion au service de remplacement et renfort du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde

La convention d'adhésion au service de remplacement et renfort du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale arrive à son terme. Monsieur le Maire propose son renouvellement.

Vu le Code général de la fonction publique notamment ses articles L452-30 et L452-44 ;

Considérant que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde propose un service de remplacement et renfort permettant aux collectivités du département de bénéficier, à leur demande de l'affectation de personnel en vue de pallier l'absence momentanée de l'un de leurs agents, de pouvoir assurer des missions temporaires de renfort pour leurs services ou d'un portage administratif et salarial de contrat en contrepartie du paiement d'un forfait horaire.

Le Conseil Municipal décide de pouvoir recourir en cas de besoin au service de remplacement et renfort proposé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde et décide de pouvoir autoriser le Maire à signer une convention-cadre d'adhésion au service proposé par le Centre de Gestion et à engager toute démarche nécessaire à l'intervention, en tant que de besoin, d'un agent de rempla-

cement et renfort dans les services de la commune.

> Avis du Conseil Municipal sur l'enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale du projet des Aménagements Ferroviaires au Sud de Bordeaux (AFSB) portée par SNCF RESEAU

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale du projet des Aménagements Ferroviaires au Sud de Bordeaux (AFSB) portée par SNCF RESEAU devant se dérouler du 24/06/24 au 23/07/24 prescrite par arrêté préfectoral vient d'être reportée par monsieur le Préfet.

Monsieur le Maire met en avant que tout report durant la période estivale ne permettra pas une pleine mobilisation de tous sur ce sujet sensible.

Néanmoins, le report de date ne change pas le fond de cette enquête publique.

Le projet des AFSB va générer une dépréciation environnementale sur les zones humides et zones Natura 2000 du territoire sans compter l'impact sur la faune et la flore sur secteur.

Sur la base de l'exposé de monsieur le Maire, le Conseil Municipal donne un avis DEFAVORABLE à l'enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale du projet des Aménagements Ferroviaires au Sud de Bordeaux (AFSB) portée par SNCF RESEAU ; ce projet étant générateur d'une dépréciation environnementale sur les zones humides et zones Natura 2000 du territoire et impactera la faune et la flore du secteur et décide d'y adjoindre le dossier établi par la COMEX dans le cadre de la réouverture prochaine de l'enquête publique.



Conseil Municipal du 11 septembre 2024 : délibérations votées à l'unanimité

> Décision modificative 1

> Décision modificative 2

> Création de postes

> Convention de partenariat pour l'utilisation de la piscine olympique de Villenave d'Ormon (prestation scolaire primaire)

> Convention d'entretien de la piste cyclable Scandibérique avec la Communauté de Communes de Montesquieu.

La construction de la nouvelle salle culturelle

Il nous fallait penser un nouveau projet, plus en phase avec notre expansion démographique mais aussi et surtout pour répondre aux normes actuelles, essentiellement du point de vue sécuritaire.

C'est ainsi que depuis le mois d'août, notre salle des fêtes n'est plus et avec sa destruction, c'est tout un pan de l'histoire de Saint-Médard-d'Eyrans qui disparaît... mais reste ancré dans la mémoire collective.

Voilà quelques temps que ce projet est sorti des cartons pour être confié entre les mains d'un cabinet d'architecte, le cabinet Lafitte. La crise sanitaire, l'explosion des prix des matériaux et des fluides ont été autant de freins à sa mise en route.

Mais aujourd'hui, nous y sommes et ce qui n'était encore hier qu'un simple projet est en train de se concrétiser.

Alors certes, il nous faudra sans doute patienter encore quelques mois avant de pouvoir pleinement en profiter (ouverture envisagée à l'horizon de septembre/octobre 2025), mais il nous apparaissait pour autant nécessaire de vous présenter quelques visuels de ce à quoi ressemblera notre nouveau pôle culturel.

Un projet qui n'aurait naturellement pas été rendu possible sans l'indéfectible soutien des services de l'Etat (DETR) et du Conseil Départemental de la Gironde (reconstruction et équipements scéniques).

A l'appui de ces visuels, nous espérons que vous poserez un nouveau regard à chacun de vos passages devant ce futur lieu de renaissance qui, soyons-en certains, sera le théâtre d'une nouvelle ère de nombreuses manifestations, où nous aurons plaisir à vous retrouver !

PLAN DE FINANCEMENT

Construction d'une salle de spectacle
(équipement culturel)

Coût total de l'opération
2 253 000 euros TTC

Subvention Etat (DETR)
187 500 euros

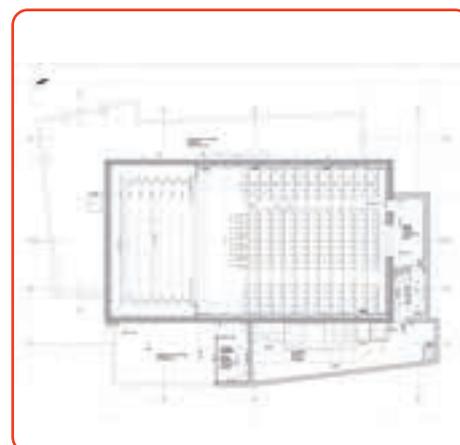
Subvention Conseil Départemental
64 765 euros

Autofinancement
2 000 735 euros

Quelques photos de la démolition de notre ancienne salle des fêtes



Projections de la future salle culturelle



DU CÔTÉ DES CENTRES DE LOISIRS

Maternel : un été au centre de loisirs c'est quoi ?

Le plaisir d'être ensemble, de s'amuser avec ses copains mais aussi de faire le plein d'activités...

Les animateurs avaient préparé un programme aux petits oignons pour les enfants.

« Copains de la nature », le thème est posé !

Alors direction la plage, le lac, la piscine mais aussi la forêt avec l'accrobranche, ça c'est pour les sorties.

Deux nuits au centre (ou bivouac !) ont également été organisées et pour beaucoup de loulous, première nuit sans papa, maman... ça c'est l'aventure.

Enfin, des grands jeux, des créations manuelles et des ateliers sportifs : rien n'a été oublié.

Fin août, reprise plus en douceur avec « les drôles de petites bêtes ». Les plus grands sont partis au primaire et c'est avec beaucoup de plaisir que nous avons accueilli les « nouveaux petits ». Malheureusement, le temps n'a pas été tous les jours de la partie et c'est avec regret que nous avons dû écourter notre sortie au parc de la coccinelle, mais ce n'est que partie remise...

Rendez-vous à la Toussaint pour la suite...



Primaire : un bel été !

Un été au centre de loisirs, c'est toujours un moment attendu par les enfants et par tous les animateurs qui nous rejoignent sur cette période !

Cet été, nous avons bénéficié d'une météo agréable : de très nombreuses activités pour tous et de grands jeux à thèmes mis en place par l'équipe chaque semaine. C'est aussi l'arrivée de nos futurs CP qui découvrent un monde de grands et les mini-séjours ! Et dans un rouage parfait, tout vient s'imbriquer : chacun profite du moment, explore de nouvelles choses ou s'affirme dans les activités, s'amuse et se perd dans un univers ludique essentiel. Durant l'été, quelques interludes calmes ont été proposés pour ralentir ce rythme effréné et permettre à tous de pouvoir souffler

un grand coup. Un été au centre de loisirs c'est ça : un subtil équilibre entre défolement et création.

À cela se rajoutent nos séjours de 3, 4 et 5 jours à Bombannes et Salles : entre découverte de la vie de groupe, du camping, de nouvelles activités, ce sont des souvenirs qui resteront ancrés à jamais dans la tête des enfants.

Vous pouvez consulter les photos grâce au lien disponible sur le site de la mairie.



Les vacances des 13/17 ans

Les vacances au Surf Camp de Moliets ont offert aux adolescents une expérience inoubliable, alliant aventure, détente et activités variées.

Situé sur la côte atlantique, le Surf Camp est l'endroit idéal pour les jeunes passionnés de surf. Encadrés par des moniteurs expérimentés, les adolescents peuvent s'initier ou se perfectionner dans ce sport excitant, tout en profitant des magnifiques plages de sable fin.

En plus du surf, le camp propose une variété d'activités comme le Padel, le beach-volley, du futsal et le skyball, sans oublier les couchers de soleil inoubliables sur la plage en dégustant des pizzas.

Le loisirs ados n'est pas en reste avec les activités à la carte :

- > Water Jump : pour les amateurs de sensations fortes, le water jump offre des sauts spectaculaires dans l'eau, garantissant des moments de fun et d'adrénaline.
- > Escalade d'arbres nocturne : les adolescents ont testé leurs compétences sur des parcours adaptés à tous les niveaux, sous la supervision de professionnels.
- > Aqualand : une journée à profiter des toboggans aquatiques, des piscines à vagues. Une expérience rafraîchissante

et amusante !

> Bouée Tractée : une dose d'adrénaline pour nos ados grâce à une activité nautique palpitante, où ils sont tirés par un bateau à grande vitesse.

> Trotinettes électriques : pour explorer les environs de manière ludique et écologique, elles constituent une option idéale, offrant liberté et plaisir de la découverte du Ciron.

Et pour finir, un séjour à la montagne dans les Pyrénées dans la grange de Bayen, située en pleine nature, offre un cadre idéal pour des activités variées et excitantes.

Les jeunes se sont adonnés à des activités comme le canyoning, la trottinette de descente, les randonnées ou la luge d'été afin de vivre des sensations fortes et de se créer des souvenirs inoubliables. Le cadre naturel de la grange de Bayen nous offre une opportunité unique de déconnecter et de se ressourcer en pleine nature.

Ces vacances 13/17 ans ont été une combinaison parfaite d'aventures, de détente et de divertissements. Avec des activités variées et adaptées à tous les goûts, chaque adolescent a pu vivre des moments mémorables et enrichissants.



Calendrier annuel des réservations : ALSH maternel, primaire et ados

Vacances de Toussaint

- > ouverture des réservations : lundi 23 septembre 2024
- > clôture des réservations et date limite de désinscriptions : mercredi 16 octobre 2024

Vacances d'hiver

- > ouverture des réservations : lundi 27 janvier 2025
- > clôture des réservations et date limite de désinscriptions : mercredi 19 février 2025

Vacances de printemps

- > ouverture des réservations : lundi 24 mars 2025
- > clôture des réservations et date limite de désinscriptions : mercredi 16 avril 2025

Vacances d'été : juillet

- > ouverture des réservations : lundi 2 juin 2025
- > clôture des réservations et date limite de désinscriptions : vendredi 27 juin 2025

Vacances d'été : fin août

- > ouverture des réservations : lundi 2 juin 2025
- > clôture des réservations et date limite de désinscriptions : vendredi 25 juillet 2025

La structure est fermée pendant les vacances de Noël ainsi que les trois premières semaines d'août (du lundi 4 au vendredi 22 août 2025).

Appel à participation

Le centre de loisirs maternel, dans le cadre d'un projet intergénérationnel est à la recherche de seniors qui souhaiteraient partager un petit moment avec les enfants âgés de 3 à 6 ans. Il peut s'agir de lecture d'histoires, de petits ateliers de cuisine, couture ou autres...

Évidemment, un animateur sera à vos côtés pour animer ces ateliers.

Ils auraient lieu à partir du début du mois de novembre, jusqu'à fin décembre et se termineraient par un « Noël solidaire » !

Pour tout renseignement, vous pouvez prendre contact avec Lucie au 06 10 24 74 82

En vous remerciant d'avance pour votre participation.

APBA : une visite en Alsace

Au mois de juin dernier, une petite délégation de l'APBA s'est rendue au salon Mineral & Gem 2024 à Sainte-Marie-aux-Mines.

Pour les amateurs des sciences de la Terre, Sainte-Marie-aux-Mines est tout simplement le lieu d'une des trois des plus grandes bourses aux minéraux et fossiles du monde, avec Tucson aux États-Unis et Munich en Allemagne. Au-delà de l'aspect purement marchand, c'est avant tout l'occasion de se retrouver dans le plus grand musée à ciel ouvert de France.

Pour se faire une petite idée, Sainte-Marie-aux-Mines 2024 en quelques chiffres ce sont plus de 1000 exposants sur 52 000 mètres carrés et pour cette édition, pas moins de 36 600 visiteurs... C'est le genre de manifestation qui mérite le déplacement.

Force est de constater que la réputation de Sainte-Marie-aux-Mines n'est pas exagérée, le nombre de spécimens présentés donne clairement le tournis. Ce sont des squelettes de dinosaures qui côtoient les plus beaux minéraux du monde, des ammonites rarissimes et des poissons du Dévon, plé-

thores d'oursins, de mollusques et de dents de requins de toutes espèces, des spécimens provenant de tous les pays et de tous les âges. Faire l'inventaire de ce qui est présenté serait illusoire, tant la diversité et la quantité des fossiles présentés est grande.

Cette visite en Alsace nous a offert l'opportunité d'en prendre plein les yeux, absolument ravis de cette découverte. Sainte-Marie-aux-Mines est clairement une expérience à faire une fois dans sa vie, que l'on soit passionné ou simple curieux des choses de la nature.



St Med Loisirs : rejoignez-nous !

L'association a été créée dans le but de permettre aux amateurs de futsal, de badminton et de volley-ball de se retrouver pour pratiquer en loisirs. Les dossiers d'inscriptions sont disponibles sur le site Internet de la mairie www.saint-medard-deyrans.fr



SML

ST MED LOISIRS

ASSOCIATION LOISIRS SPORTIFS
FUSTAL / BADMINTON / VOLLEY BALL

10 ANS DEJA !!!

OBJECTIF

Permettre la pratique d'une activité sportive (volley-ball / badminton / futsal) en mode loisir à partir de 18 ans

ADHESION : 30 € à l'année



VOLLEY-BALL

LES LUNDIS DE 20H00 A 22H00

La salle offre la possibilité de monter 2 terrains, permettant ainsi de jouer jusqu'à 24 joueurs. Selon le nombre d'adhérents, la participation à des compétitions loisirs pourra être étudiée. La section participe depuis quelques années à un challenge en 4vs4

Référente : Viviane 06 83 99 41 83



BADMINTON

Les Mercredis de 20h00 à 22h00

Il y a 7 terrains de badminton disponibles, accueillant tous les niveaux de joueurs, des débutants aux experts. Chacun y trouve son compte durant ce moment très convivial.

Référents : Stéphane 06 87 74 84 64 Gilles 06 83 27 73 42



FUSTAL

Les Jeudis de 20h00 à 22h00

Durant deux heures, trois équipes de six joueurs se relaient pour partager un pur moment de plaisir. Les inscriptions pour les matchs se font en ligne via un lien envoyé aux adhérents.

Référent : Fabien 06 52 47 03 48

Familles Rurales : la rentrée



Ce mois de septembre sonne la rentrée scolaire mais aussi la nouvelle saison de notre association « Familles Rurales ».

Notre salle des fêtes ayant été démolie pour laisser place à l'édification d'une salle culturelle,

l'adjoint référent a sollicité les communes avoisinantes. Beautiran a répondu positivement. Voici ce qu'il en est : Espace culturel Gilles Pezat pour la danse de salon de Sandrine et le Dojo pour le pilates et le cardio boxe de Lucie. Ces lieux pouvant recevoir nos adhérents dans de bonnes conditions.

Seul bémol, nous avons perdu notre quarantaine d'adeptes à la zumba, pas de lieu adéquat pour ce nombre important d'adhérents et aux heures de disponibilités de tout ce monde.

Le judo de Dominique a investi l'an-

nexe de l'ancienne salle des fêtes.

Pas de changement pour nos cours de pilates et de yoga avec Aurore et Rachel, la couture avec Catherine, la gym avec notre nouvelle prof Sophie, les matinées récréatives du mercredi matin avec Valérie, Christine, Dominique et Juliette.

Retour de nos ateliers numériques : 4, 11 et 18 octobre.



Bienvenues à trois nouvelles activités dispensées par Aurore et Rachel : les chants védiques, le yoga nidra et les voyages sonores.

N'oublions pas le repas des aînés qui sera servi le dimanche 8 décembre 2024 à Ayguemorte-les-Graves. Les modalités d'inscription vous seront fournies ultérieurement.

Bonne rentrée à tous et n'hésitez pas à venir rejoindre nos 230 adhérents !

Bureau « Familles Rurales » 8, avenue du 8 Mai à Saint-Médard-d'Eyrans 06 79 97 08 88 – 06 13 10 20 97

Retrouvez toutes les associations sur le site Internet de la commune, rubrique associations : www.saint-medard-deyrans.fr

Les P'tits futés d'Eyrans : c'est la rentrée !



Notre association communale destinée aux familles de Saint-Médard-d'Eyrans a connu sa 1ère saison, et quel succès ! Les familles ont reconduit leurs adhésions et ont participé à nos ateliers, toujours en nombre. Alors, continuons l'aventure ensemble.

Quelques rappels sur l'association :

Son but : partager de bons moments en famille autour d'ateliers mensuels créatifs ou de balades. Créer du lien entre les familles. Bref s'amuser !

Pour qui ? Les enfants de Saint-Médard-d'Eyrans de 3 à 11 ans et leurs familles, après avoir adhéré à l'Association.

L'adhésion est de 10€ par an et par famille.

Les ateliers pour la saison 2024/2025 vont débuter. Ils ont lieu à l'annexe de la salle des fêtes le dimanche matin de 10h à

midi, sur inscription.

Le premier aura lieu le 13 octobre : un atelier créatif sur le thème d'Halloween avec une dégustation de notre fameuse soupe à la citrouille.

A vos agendas !

- > RDV le 17 novembre pour la sortie découverte de Léognan
- > RDV le 08 décembre pour l'atelier cuisine sur le thème de Noël !

N'hésitez pas à :

> prendre contact avec nous par mail

lesptitsfutesdeyrans@gmail.com

> nous suivre sur Facebook :

<https://www.facebook.com/profile.php?id=61552158652062>

Rugby : une saison prometteuse

Les Aruanais ont fait leur retour le mercredi 4 septembre. 23 joueurs sur le terrain, 15 sont restés manger. Les coachs Thibault - Paulin - Gautier et Dylan forment cette saison le staff du XV Aruanais. 15 matchs programmés sur l'ensemble de la saison (la Brède, Gradignan, le Bouscat, Mérignac, Parempuyre...)

Merci à la mairie pour son soutien.



Comité des fêtes : vide-greniers

St Médard d'Eyrans
Dimanche 13 octobre

VIDE-GRENIERS

Horaires : 8h00-17h00
Accès exposants: 6h30 place de la loi 1901

forfaits exposants:
voiture : longueur mini 5 m soit 12.50 €
voiture + remorque ou fourgon: mini 7 m soit 17.50 €
rajout = 2.50 € le m supplémentaire

Buvette - restauration sur place
Animations pour les enfants:
Poneys, structure gonflable

INSCRIPTIONS tel: 07.67.87.43.52

VIDE GRENIER du 13 Octobre 2024
du comité des fêtes

Vous inscrire comme exposant? C' est simple!

- Scannez le QR code ci-contre
- et accédez à notre site
- billetterie HELLOASSO

OU

- sur feuille libre dans une enveloppe notée "vide grenier comité", indiquez vos nom, prénom, adresse tel et mail, avec votre chèque (au nom du comité) du montant correspondant au forfait acheté.
- A déposer dans la boîte aux lettres de la mairie.

Dans les 2 cas , merci de nous adresser une copie d' 1 pièce d' identité valide

contact inscription : Danielle
mail: stmedardenfete@gmail.com

tel : 07 67 87 43 52

On vous attend nombreux !

Nous vous donnons rendez-vous sur notre prochain vide-greniers qui aura lieu le dimanche 13 octobre, place de la Loi 1901.

Nous remercions le poney club de Beautiran qui sera présent, pour proposer des balades aux enfants, et si le temps le permet, nous installerons une structure gonflable pour le plaisir des plus jeunes.

Un stand restauration buvette autour du barbecue vous sera proposé pour le déjeuner sous barnum. Souhaitons que la météo soit clémente pour nous permettre de partager une superbe journée.

On vous attend nombreux !

Dynamic's club : des news

AGENDA

C'était la rentrée et le Dynamic's club reprend ses activités avec au programme :

- > Cabaret le Saint Sabastien à Couquèques (Médoc) - Jeudi 24 octobre
- > Grand loto à Ayguemorte-Les-Graves - Samedi 23 novembre à 20h (salle de la Sablière)
- > Sortie « Fête de la Dinde » spectacle de Claude Arena (hommage à Mike Brant) en Lot-et-Garonne - Mercredi 4 décembre
- > Spectacle musical « Avant j'étais vieux » Mardi 10 décembre à Saint-Loubès ou mercredi 11 décembre à Beautiran (gratuit pour nos adhérents)

Rassemblement véhicules américains

Ce dimanche 15 septembre, Place de la Loi 1901, le rassemblement de véhicules américains pour les 60 ans de la Mustang a été un succès, tant par le nombre de véhicules exposés, que par le nombre de visiteurs. De plus, la démonstration et l'initiation à la country ont apporté une sympathique animation.



LGVEA : actifs durant tout l'été !

L'enquête publique environnementale concernant les aménagements ferroviaires au sud de Bordeaux (AFSB) s'est déroulée en pleine période de vacances, du 13 juillet au 28 août 2024.

Par ce choix, le préfet a certainement souhaité mettre tout en œuvre pour éviter une participation massive à cette enquête, afin de recueillir le minimum d'avis citoyens sur un projet qui va perturber fortement et durablement la vie des habitants des communes de Bègles, Villenave-d'Ornon, Cadaujac et Saint-Médard-d'Eyrans et qui va coûter près d'un milliard d'euros.

Prévue jusqu'au 13 août, cette enquête environnementale a été prolongée suite aux demandes insistantes des associations, des collectifs et des élus.

LGVEA sur le terrain à la rencontre des citoyens et de la presse

L'association LGVEA et ses partenaires du collectif LGV NON MERCI ont tenu 5 réunions publiques d'information à Cadaujac, Saint-Médard-d'Eyrans, Villenave-d'Ornon, Bègles et Bernos-Beaulac et a produit un guide et des fiches pratiques pour permettre à chacune et chacun de rédiger des avis recevables.

Enquête publique environnementale : le message est clair ; les citoyens ne veulent pas de ce projet

Malgré la période peu propice pour réaliser ce genre de consultations, la participation a été plutôt bonne avec plus de 2000 avis déposés et près de 95% d'avis défavorables au projet. On est loin des résultats des sondages Odoxa commandés, réalisés et pilotés par les promoteurs du projet pour faire croire à la population qu'une grande majorité est favorable à ces aménagements.

Des travaux de nuits sans autorisation :

Par ailleurs, si vous n'étiez pas en vacances au mois d'août, vous avez pu constater que les promoteurs ont profité de la période estivale pour réaliser des travaux préparatoires dans le cadre des AFSB sur les communes de Cadaujac et Saint-Mé-

dard-d'Eyrans. Deux mains courantes ont été déposées auprès de la gendarmerie pour des nuisances nocturnes avec des autorisations précaires.

Aucun arrêté municipal ou préfectoral n'autorisait ces travaux de nuit.

Pour rappel :

Effectuer des travaux de nuit sur la voie publique en France est soumis à un cadre légal strict afin de minimiser les nuisances et d'assurer la sécurité

1. Autorisation Préalable
2. Respect des Règles de Bruit
3. Sécurité
4. Conformité aux Normes de Sécurité Routière
5. Environnement
6. Respect des Horaires
7. Information des riverains par courrier ou flyers dans les boîtes aux lettres

Dans le cadre des travaux réalisés au mois d'août la société Spie Batignolles, chargée de la réalisation, n'était munie que d'un document interne datant de 2016 et soi-disant prorogé en 2024 comme seule autorisation. Nous sommes bien loin de remplir toutes les obligations légales et nous nous demandons toujours pourquoi il y a autant d'empressement dans la réalisation des travaux.

Vous pouvez rejoindre LGVEA en scannant le QR code ci-joint où en nous écrivant à lgvea33@gmail.com



BAYEN : retour sur l'été

Cet été, 51 jeunes ont fréquenté les trois séjours organisés au mois de juillet par notre association, auxquels nous devons ajouter les jeunes de l'ALSH de Saint-Médard. Les nouvelles conditions d'accueil (couchage uniquement sous tente) imposées par la commission de sécurité, loin d'être un handicap, ont ravi tous les participants.

Belles randonnées, bivouacs, ascension du Viscos pour les pré-ados et de la grande Fâche pour les ados, jeux d'eau, rafting, via ferrata...



Si vous voulez découvrir en détails chacun de nos séjours, consultez notre site : assobayen.net. Cela vous donnera peut-être l'envie de nous rejoindre l'année prochaine.

Maintenant, place aux adultes, avec l'ascension de la Brèche de Roland les 5 et 6 octobre. Il reste encore quelques places. Renseignements et inscriptions sur le site assobayen.net

Bonne rentrée à tous !



DU CÔTÉ DES ÉCOLES

Les écoles

Les chiffres de la rentrée

Ecole élémentaire : 228

- > Madame CAILLAUD (CP) : 22
- > Monsieur BERGEY (CP) : 21
- > Madame COSTANZO (CE1) : 22
- > Madame BATAILLE (CE1) : 22
- > Madame SUSSAN (CE2) : 24
- > Madame ABELS-MUSEMAQUE (CE2) : 23
- > Madame JACQUET (CCM1) : 23
- > Madame MORAND (CM1) : 25
- > Madame LAMOTHE (CM1/CM2) : 21
- > Madame LAFFITEAU (CM2) : 24 - directrice

Ecole maternelle : 129

- > Madame DUPUIS (PS) : 26
- > Madame LEDRU (PS/MS) : 25 - directrice
- > Monsieur FEUILLE (MS) : 26
- > Madame GEMAUX (MS/GS) : 26
- > Monsieur THERON (GS) : 26

Calendrier des vacances scolaires 2024/2025

- > Vacances de la Toussaint : du 19 octobre au 3 novembre 2024
- > Vacances de Noël : du 21 décembre 2024 au 5 janvier 2025
- > Vacances d'hiver : du 22 février au 9 mars 2025
- > Vacances de printemps : du 19 avril au 4 mai 2025
- > Pont de l'Ascension : du 29 mai au 1^{er} juin 2025
- > Début des vacances d'été le samedi 5 juillet 2025

Ecole Élémentaire

Nouveaux enseignants



Thomas BERGEY - CP

Dans l'enseignement depuis 3 ans, Thomas BERGEY est un grand sportif titulaire d'un master STAPS et également entraîneur de basket. Il est très heureux d'avoir obtenu ce poste : « Une classe agréable avec 21 élèves, effectif propice pour travailler en toute sérénité ». Des projets sont également prévus : projet Vendée Globe (5 classes participantes), des interventions avec la bibliothèque ainsi que des activités sportives de pleine nature.

Marie SABOURDY - CE2 et CM2

Cette année, Marie SABOURDY a fait le choix d'accepter un poste avec deux classes : les lundis et mardis, la classe de CM2 de Mme LAFFITEAU et les jeudis et vendredis, la classe de CE2 de Mme ABELS-MUSEMAQUE. Après 21 années d'enseignement, dont une majorité dans des villes de la métropole bordelaise, elle souhaitait plus d'espace, de nature et de campagne. Enchantée par ses premiers jours ici, elle va mettre petit à petit les projets des deux classes en place avec les enseignantes référentes.



Inès SUSSAN - CE2

Inès SUSSAN est diplômée d'un master et titulaire du concours de professeur des écoles. Originnaire de la région bordelaise, cette jeune enseignante effectuera son année scolaire auprès d'élèves de CE2. Très bien accueillie par toute l'équipe éducative, elle apprend à connaître ses 24 élèves et va pouvoir mettre en place les projets de l'année, dont une première sortie à la MECA de Bordeaux en novembre.

Les écoles

La rentrée en images !



CULTURE, BIBLIOTHÈQUE ET MANIFESTATIONS COMMUNALES

Les nouveautés de la rentrée



La grande lessive : jeudi 17 octobre

Les étendages déployés par tou(te)s autour de la Terre, un même jour, sont la manifestation publique d'une démarche qui valorise l'art en train de se faire, les pratiques et les enseignements artistiques, et qui développe le lien social. Il s'agit de concevoir une installation artistique éphémère au moyen de fils, de pinces et de réalisations en format A4, conçues à partir d'une invitation commune. Cette installation se réalisera en extérieur avec deux classes de Ce1 autour de l'invitation " pareil/pas pareil ". Nous explorerons les images d'antan de notre village. Les réalisations seront étendues au lavoir.



Concours de dessins d'halloween spécial BD

Crée ta bande dessinée d'Halloween en au moins 4 cases, dépose-la à la bibliothèque avec ton nom, ton prénom et ton âge au dos de la feuille (format A4) avant la fin des vacances.

AGENDA octobre / novembre

Exposition

"Le développement durable, pourquoi ?" : les grands enjeux environnementaux et sociaux du monde contemporain présentés dans une sélection de photos de la Terre vue du ciel, réalisées par Yann Arthus-Bertrand.

Club des bébés lecteurs

À la bibliothèque - Mercredi 2 octobre - 10h30/11h30

"Océan" - pour les 0/3 ans

Sur inscription par mail

Club des bébés lecteurs

À la bibliothèque - Mercredi 23 octobre - 10h30/11h30

"La raconterie" - pour les 0/3 ans

Sur inscription par mail

P'tit atelier de sorcière

À la bibliothèque - Mercredi 30 octobre - 10/12h

A partir de 5 ans

Sur inscription par mail

Lecture Théâtralisée d'Halloween

À la bibliothèque - Jeudi 31 octobre - 18h

"Bienvenue dans la cuisine de la sorcière Screugneugneu"... Des histoires aux petits oignons sorties du chaudron pour faire trembler les petits fripons.

A partir de 4 ans

Sans inscription

Club des bébés lecteurs

À la bibliothèque - Mercredi 27 novembre - 10h30/11h30

"Les habits" - pour les 0/3 ans

Sur inscription par mail

La fête du livre jeunesse et BD, du 12 au 16 novembre, sur le thème "les animaux"

> Accueil d'auteurs avec 4 (CP + CM1) classes de l'école élémentaire : Cécile ZIMMER et Sophie DUSSAUSSOIS

> Deux ateliers à la bibliothèque :

- jeudi 24 octobre avec Camille PIANTANIDA (autrice/illustratrice) : 10h à 12h - 6/12 ans - sur inscription

- Mercredi 6 novembre avec la bibliothèque Bordeaux Patrimoine : atelier bestiaire et livres anciens "bestioles et bricoles" de 10h à 11h30 - 6/12 ans - sur inscription



La Fête de la rentrée



Un grand merci aux commerçants présents, au vidéaste pour la projection du film "Mario" et au groupe GUITAR BOX pour l'animation musicale.

La Fête de la Science

Océan de savoirs

Samedi 5 octobre - 10h/18h

Place de la Loi 1901

Programme :



La Communauté de Communes de Montesquieu fait évoluer son service petite enfance

La Communauté de communes de Montesquieu annonce un changement important dans la gestion des demandes de places en crèche. Jusqu'à présent, cette tâche était assurée par la cellule administrative du Pôle Petite Enfance. Désormais, et petit à petit, le Relais Petite Enfance devient l'unique point de contact entre la CCM et les familles en recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant.

Pour toute demande relative aux places en crèche, les familles devront désormais contacter le Relais Petite Enfance par e-mail à l'adresse relais-petite-enfance@cc-montesquieu.fr ou par téléphone au 05 24 73 34 38, selon les horaires de permanence suivants :

> Les lundis de 14h à 17h

> Les mercredis de 9h à 12h et de 14h à 17h

> Les jeudis de 14h à 17h

Ces mêmes permanences évolueront à compter du 1^{er} septembre. Toutes les informations sont et seront à retrouver sur le site de la CCM : <https://www.cc-montesquieu.fr/accueil>
La cellule administrative continuera de gérer l'ensemble des demandes pour les familles déjà inscrites, telles que la facturation, les impayés, les attestations de frais de garde et les attestations fiscales. Les coordonnées de contact du service petite enfance (service-petite-enfance@cc-montesquieu.fr - 05 57 96 43 62) resteront actives uniquement pour ces types de demandes.



Avec France Services, la Communauté de Communes de Montesquieu œuvre pour une administration bienveillante

MARDI 15 OCTOBRE 9h30 / 12h30 :

Matinée d'information "France Services"

De plus en plus plébiscité par les usagers, France Services offre un bouquet de services au public rassemblés en un lieu unique, facilitant ainsi les démarches administratives.

La CCM organise une matinée d'information dans le but de faire découvrir les missions France Services ainsi que le bouquet de partenaires.

"Encore méconnu par un Français sur deux, le dispositif France Services représente pourtant un véritable gain de temps pour nos administrés. C'est une réponse concrète au sentiment d'abandon que certains peuvent ressentir sur notre territoire. Très pratique et complet, il est essentiel que chaque habitant sache qu'un lieu unique les accueille pour les accompagner dans leurs démarches" indique M. Bruno Clément, Vice-Président en charge de la Solidarité à la CCM.

Bernard Fath, Président de la CCM sera également présent : "France Services incarne la mise en œuvre de l'engagement pris par nos collectivités, d'améliorer l'expérience de leurs usagers dans leur rapport avec les différents services publics. C'est aussi le passage à l'acte de la promesse de simplifier les démarches administratives. Ce dispositif vise à ramener les services publics au plus près des usagers, avec une approche intelligible par tous, un accès facilité et des démarches centralisées. Cela garantit une meilleure qualité de services et un conseil de proximité pour chacun de nos habitants. Tout cela contribue à un meilleur "vivre ensemble", avec une administration au service des citoyens, de plus en plus bienveillante au quotidien."

Au programme :

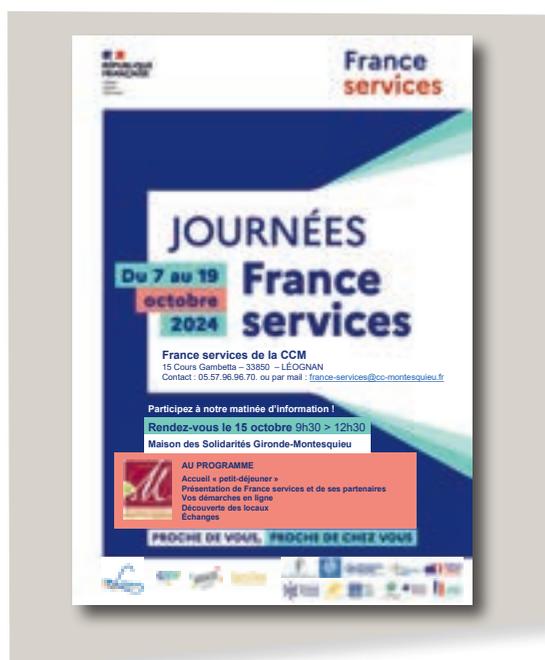
9h30 accueil convivial, présentation, 11h30 Temps fort : intervention de M. Bernard Fath, Président de la CCM, suivie d'un temps d'échange avec M. le Président de la CCM, M. Bruno Clément, Vice-Président en charge de la solidarité et de la petite enfance, et les élus de la CCM venus sur l'événement.

Un temps d'échange avec les équipes du pôle Solidarité-Insertion de la CCM et de France Services viendra clore la matinée.

Infos pratiques :

Matinée d'information "France Services" mardi 15 octobre de 9h30 à 12h30 Maison des Solidarités Gironde-Montesquieu à Léognan.

Accès libre et gratuit.



Mandy GELLI : ouverture d'un salon de manucure et de beauté

Nous vous avons présenté Mandy en 2021 lorsqu'elle avait créé, à son domicile, un lieu pouvant accueillir son activité de manucure et d'esthétique. Aujourd'hui et après quatre années à chouchouter ses clientes chez elle, elle a réalisé son rêve : ouvrir son propre institut sur la commune. Un véritable cocon a vu le jour, exclusivement réservé aux femmes. Le projet qui a mis quelques mois à se concrétiser connaît des débuts prometteurs, et Mandy a pu exaucer son vœux de disposer d'une vitrine et de pouvoir accueillir ses anciennes et nouvelles clientes dans un lieu chaleureux, spacieux et rose !

Mandy est accompagnée de Loanne, apprentie en CAP

esthétique et également d'Audrey, spécialisée dans l'extension et le rehaussement de cils. Le salon est équipé de deux cabines et de deux postes à ongles. Les prestations sont nombreuses : onglerie, beauté mains/pieds, maquillages, soins du visage, épilations, extension des cils, produits de beauté...

Mandy ne va pas s'arrêter là, elle a des projets pour son entreprise en proposant à ses clientes des nouveautés comme par exemple la venue d'une tatoueuse deux fois par mois ou encore des prestations mères/filles.

Nous souhaitons une belle réussite à Mandy et son équipe !



Mandy et Loanne

Mandy G. Nails & Beauty

41 avenue de baron

06 23 78 76 17

mandygnailsandbeauty@gmail.com

Réervations : mandygnailsandbeauty.booksy.com



Agenda

Octobre /

Novembre 2024

> **Mercredi 2 octobre**
Club des bébés lecteurs
10h30/11h30 - bibliothèque

> **Samedi 5 octobre**
Fête de la Science
10h/18h - Place Loi 1901

> **Dimanche 6 octobre**
Octobre Rose
« La Sein Médardaise »

> **Vendredi 11 octobre**
Soirée Jeux
20h/23h30 - annexe salle des fêtes

> **Dimanche 13 octobre**
Vide-greniers
8h/18h - Place Loi 1901

> **Dimanche 13 octobre**
Atelier P'tits futés d'Eyrans
10h/12h annexe salle des fêtes

> **Mercredi 23 octobre**
Club des bébés lecteurs
10h30/11h30 - bibliothèque

> **Mercredi 30 octobre**
P'tit atelier Sorcière
10h/12h - bibliothèque

> **Jeudi 31 octobre**
Lecture théâtralisée Halloween
18h - bibliothèque

> **Samedi 9 novembre**
Loto Movember
20h - Salle de la Sablière -
Ayguemorte-Les-Graves

> **Lundi 11 novembre**
Commémoration de l'Armistice
du 11 Novembre 1918
Monument aux Morts

> **Samedi 23 novembre**
Grand loto - Dynamic's club
20h - Foyer Municipal de LEO-
GNAN Place Joane

> **Mercredi 27 novembre**
Club des bébés lecteurs
10h30/11h30 - bibliothèque

FOCUS

Retour de la « Sein Médardaise » pour sa troisième édition

La commission « solidarité », sous la responsabilité de son adjointe Nadia SABY, vous invite à vous mobiliser pour l'édition 2024 de la « Sein médardaise » au profit de la lutte contre le cancer du sein.

Nous vous proposons, le dimanche 6 octobre 2024 en matinée, une marche et une course, sur deux parcours différents, tout cela dans un esprit convivial et ludique. L'objectif est de passer un moment agréable et de se retrouver.

Pour vous inscrire, rien de plus simple : connectez-vous, via le lien ou le QR Code, sur la page « Helloasso » moyennant une

participation de 10 euros par personnes. 7 euros seront reversés à l'association RoseUp et 3 euros correspondent aux frais de participation.

Vous pouvez retrouver les deux parcours sur ce même lien.

Au programme :

> **1 marche de 7 kms avec un départ à 9h30 place de la Loi 1901 (RDV à partir de 8h30)**

> **1 course de 9,5 kms avec un départ à 10h place de la Loi 1901 (RDV à partir de 8h30)**

Attention, le nombre de places étant limité à 249 participants par événement, ne tardez pas trop à vous inscrire.



Saint-Médard-d'Eyrans, une marche et une course pour Octobre Rose

**DIMANCHE
6 OCTOBRE**

La « Sein Médardaise » Marche de 7 kms Course à pied de 9,5 kms

> **Rendez-vous à partir de 8h30 Place de la Loi 1901**

> **Départ de la marche à 9h30**

> **Départ de la course à 10h**

TOUT PUBLIC

INSCRIPTION OBLIGATOIRE SUR HELLOASSO

(participation de 10€ minimum par personne)

7€ reversés à l'association RoseUp + 3€ frais de participation

Inscription :

